



**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX
DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON
COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

**PROCES-VERBAL
Réunion plénière du 06 mars 2024**

A l'ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2023
2. Modification de la composition de la C.L.E. – désignation d'un représentant au bureau – collège des usagers
3. Présentation de la nouvelle charte graphique de la C.L.E. et de sa structure porteuse
4. Organisation de la journée mondiale de l'eau 2024



Monsieur Louis MICHEL introduit la CLE plénière.

Monsieur Louis MICHEL annonce les participants à la CLE plénière à distance :

- Monsieur Pascal BONIOU
- Madame Gaëtane DUCRU
- Monsieur Serge QUENTIN
- Madame Pauline BUSSON

Le règlement intérieur ne permet pas que les personnes à distance participent aux votes.

Monsieur Louis MICHEL présente les délégations de pouvoir.

1. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 JUIN 2023

Madame Régine BRUNY – On a deux comptes-rendus à valider : le 1^{er} mars et le 16 juin 2023.

Pas de remarques, les procès-verbaux sont adoptés.

2. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU BUREAU – COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Louis MICHEL – Monsieur Michel de SIMIANE a donné sa démission et l'arrêté préfectoral a été modifié au profit de Madame Gaëtane DUCRU. Félicitations pour votre arrivée à la CLE.

Le poste de Monsieur de SIMIANE est donc vacant au bureau, la tradition veut que le collège des usagers fasse une proposition à la C.L.E.

Rappel de la composition du bureau (collège des usagers) :

Collège Usagers		
BRUNY Régine	France nature environnement Anjou	
POSTE VACANT		
LEBRET Dominique	Fédé pêche Mayenne	
LELORE Laurent	Chambre agriculture des Pays de la Loire	
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne	

Les membres du collège des usagers se réunissent pour désigner un représentant.
Monsieur Christian PERROIS représente l'association BASE¹ et se présente pour rejoindre le bureau de la CLE.

Il était agriculteur, maintenant à la retraite et fait partie de l'association BASE, qui propose une agriculture de préservation des sols. Cela fait 3 ou 4 mandats qu'il est présent au sein de la CLE.

Monsieur Louis MICHEL soumet au vote.

Les membres de la CLE valident la candidature de Monsieur Christian PERROIS qui rejoint donc le collège des usagers au bureau de la Commission Locale de l'Eau.

3. PRESENTATION DE LA NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE DE LA CLE ET DE SA STRUCTURE PORTEUSE

Madame Régine TIELEGUINE présente la nouvelle charte graphique en l'absence de Madame Sophie PERCHET, chargée de la communication.

Madame Régine BRUNY – Sur les petits pictogrammes, les remarques du dernier bureau CLE ont-elles été prise en compte ?

Madame Régine TIELEGUINE – Il s'agit du même document mais nous avons bien pris en compte les remarques.

Madame Régine BRUNY – On se demandait ce qu'était le logo de l'analyse de l'eau, il n'a pas été accepté.

Madame Régine TIELEGUINE - Je vais vérifier que cela ait été corrigé.

Monsieur Christian PERROIS - L'agriculture, c'est surtout des animaux et des végétaux, pas des tracteurs.

Monsieur Louis MICHEL annonce qu'à partir du 22 mars 2024, date de la journée mondiale de l'eau, ce sera le nouveau logo qui sera utilisé.

Madame Yamina RIOU - Les aplats de couleurs ne sont pas opportuns. Cela se fait de moins en moins en papier. Le fond ne doit pas être en couleur.

Madame Régine TIELEGUINE – Oui, vous avez raison. Il faut éviter les fonds de couleur pour des économies, on passera le message à Madame Sophie PERCHET.

Les membres de la Commission Locale de l'Eau valident la nouvelle charte graphique.

¹ Biodiversité, Agriculture, Sol et Environnement

4. ORGANISATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2024

Madame Régine TIELEGUINE présente le programme de la journée mondiale de l'eau sur le bassin de l'Oudon, le 22 mars 2024.



Semaine de l'agriculture - 22 mars - Ombrière d'Anjou
Retrouvez le bassin de l'Oudon accompagné de partenaires pour des animations variées autour de la ressource en eau : cycle de l'eau, infiltration et infrastructures agroécologiques, comment s'impliquer en tant qu'agriculteur, démonstration de matériel... Sur inscription : 02 41 92 35 19
Organisé par la commune d'Ombrière d'Anjou

Village de l'eau - 22 mars - Lion d'Angers
Cette animation sera proposée aux 300 collégiens du Lion d'Angers le vendredi 22 mars. Les enfants découvriront le grand et le petit cycle de l'eau à l'aide de jeux. Ils pourront se questionner sur la biodiversité qui nous entoure.
En partenariat avec le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

Visite d'usine d'eau potable - 22 mars - Loigné sur Mayenne
Visite de l'usine de production d'eau potable de Loigné sur Mayenne.
Nombre de places limitées : 15 personnes par créneau 10h ou 14h
Sur inscription : 02 43 09 61 61
Organisé par la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Visite du château d'eau - 22 mars - Fontaine Couverte
Visite du château d'eau de Fontaine Couverte.
Nombre de places limitées : 10 personnes par créneau 10h ou 14h
Sur inscription : 02 43 09 61 61
Organisé par la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Visite d'usine d'eau potable de Chauvion - 22 mars - Lion d'Angers
Visite de l'usine de production d'eau potable de 9h à 11h et 14h à 16h, proposée par le Syndicat d'Eau de l'Anjou et la Saur, pour comprendre la transformation d'une eau brute en eau potable à travers le fonctionnement d'une usine. La visite sera complétée par une dégustation de plusieurs eaux.
Préconisations spécifiques dans le cadre du plan Vigipirate : sur inscription obligatoire via le lien suivant : <https://forms.office.com/e/FDZqRLVM> avec présentation de la carte d'identité à joindre pour valider l'inscription.

Animation nature grand public - 22 mars - Chêrançé
"Les pieds dans l'eau sommes-nous seul ?", dans le cadre de la journée mondiale de l'eau : le 22 mars 2024 à Chêrançé (une partie se fera en nocturne)
Sur inscription : 02 43 02 97 56
En partenariat avec Mayenne Nature Environnement

Monsieur Louis MICHEL – La partie nocturne est à partir de 21h ?

Madame Régine TIELEGUINE – Non 20h, mais cela se prolongera certainement. Il faut reconfrmer cela auprès de l'association Mayenne Nature Environnement.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. Prochaine réunion de la C.L.E.

Madame Régine TIELEGUINE informe que la prochaine réunion de la CLE sera en mai ou juin 2024.

5.2. État d'avancement du S.A.G.E.² et du P.T.G.E.³

La révision du SAGE est engagée avec le bureau d'étude Artelia, chargé de réaliser le diagnostic, Actéon sur l'étude socio-économique et le cabinet Paillat-Conti-Bori sur la partie juridique.

Madame Régine BRUNY – J'imagine que l'ensemble du travail de l'étude HMUC⁴ sera pris en compte dans le SAGE ?

Madame Régine TIELEGUINE – On va engager, en 2024, une étude complémentaire sur les milieux. Le diagnostic complet sur la disponibilité de la ressource en eau ne sera connu que début 2025. Ces aspects quantitatifs devront être intégrés dans la révision du SAGE. On essaie de faire coïncider les 2 calendriers. Si l'élaboration du PTGE prend du retard, le SAGE prendra du retard.

² Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

³ Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

⁴ Hydrologie Milieux Usages Climat, menée dans le cadre de l'élaboration du P.T.G.E.

5.3. État d'avancement de l'inventaire des zones humides et du bocage sur Anjou Bleu Communauté

Madame Régine TIELEGUINE présente le contexte de l'inventaire zones humides. Il y a des refus de passage du prestataire, DCI Environnement, sur le terrain. DCI souhaite suspendre le marché.

Madame Régine BRUNY – Des gens s'opposent à ce projet qui est important pour le PLUi⁵. Le bureau d'étude veut arrêter sa mission car il ne peut plus aller sur le terrain. Il faut envoyer la facture du retard pris au responsable qui empêche le passage du prestataire. Il est du rôle de l'État aussi de veiller au bon déroulement de l'inventaire.

Monsieur Loïk de GUEBRIANT - Il vaut mieux essayer de convaincre pour permettre le passage sur le terrain.

Monsieur Joël RONCIN – Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'en 2023. On a décidé d'arrêter la mission pour protéger les agents sur le terrain, mais la décision du prestataire reporte encore plus l'inventaire. Il faut aller discuter avec les personnes concernées.

Madame Gaëtane DUCRU – Sur ma commune, je n'ai eu qu'un message mais pas d'explication sur les finalités de l'inventaire. Il y a des tensions sur les terres agricoles et des inquiétudes dans le cas d'une déclaration zone humide. Cet hiver, il y a trop d'eau sur les champs, et la crainte que tout soit classé zone humide. Avec le syndicat des propriétaires, on peut informer mais il faut bien connaître les conséquences induites par cet inventaire. Le manque d'information est dommage.

Monsieur Olivier ROUSSEZ - Il y a eu beaucoup d'information en 2023. Il y a eu des spots radio, des annonces passées dans la presse locale, des groupes d'information dans les communes.

Madame Gaëtane DUCRU - Je vais m'employer à dire aux propriétaires pourquoi des gens vont passer sur leur terrain mais peut être que certains n'ont pas reçu ces informations.

Monsieur Vincent GUILLET – Il faudrait qu'il y ait un message très clair de la chambre d'agriculture, qui est chargée de donner les informations aux agriculteurs.

Madame Régine BRUNY – Sur certaines communes, il y a eu des réunions avec les agriculteurs. Les élus ici présents peuvent en témoigner, tout le monde a normalement été informé. Les zones humides sont là pour servir d'éponge, la profession agricole a tout intérêt à savoir à quoi cela sert pour aménager et que cela serve pour les productions.

Monsieur Joël RONCIN – Il faut que l'on revoie le bureau étude. On va aussi revoir la manière de communiquer. La chambre d'agriculture a fait son travail sur ce sujet, elle a participé aux réunions. On n'a pas été aussi mauvais que cela sur la communication, mais le territoire est grand.

Monsieur Laurent LELORE – Le travail initial d'information a été fait par les acteurs et les réunions communales auxquelles la chambre a essayé de participer. Il a aussi été décidé de ne pas envoyer d'informations individuelles par courrier.

Monsieur Christian PERROIS – Il y a une crainte injustifiée de la profession agricole. Il y a aussi des choses qui se passent dans les collectivités par rapport aux industriels.

Monsieur Daniel GENDRY - Les zones humides ne peuvent pas être construites.

⁵ Plan local d'urbanisme intercommunal

Monsieur Christian PERROIS demande la règle pour pénétrer sur un terrain privé ?
Monsieur François GRANGEARD - Si vous êtes en matière administrative, il faut un accord du propriétaire ; si vous êtes en matière judiciaire, il n'y a pas besoin de son accord.

Madame Yamina RIOU – Quand on communique auprès de la mairie, il y a un dialogue qui peut s'organiser avec les riverains. Il faudrait savoir les communes où cela s'est bien passé et les communes où cela s'est mal passé. Pourrions-nous avoir ce retour ?
Madame Régine TIELEGUINE enverra la liste des communes concernées.

Monsieur Olivier ROUSSEZ – Il n'y a rien qui puisse justifier les menaces qui ont été faites sur le terrain, et juste parce qu'on « n'était pas au courant ». Il faut renforcer la communication auprès des propriétaires et des exploitants. On a voulu arrêter la mission pour éviter qu'il y ait plus de problèmes.

Monsieur Louis MICHEL clôt la première partie de réunion à 10h25.

Il invite les participants à faire une pause avant de reprendre en présence des membres du groupe de travail P.T.G.E.
(Cf. compte rendu de la réunion du groupe de travail P.T.G.E. du 6 mars 2024).

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres de la C.L.E. :

Collège des élus :	15/32
Collège des usagers :	11/19
Collège de l'Etat :	07/08
Total :	33/59

**Procès-verbal dressé le 6 mars 2024,
Monsieur Louis MICHEL,
Président de la Commission Locale de l'Eau,**

Liste des présents, excusés, absents pages suivantes



L'an deux milles vingt-quatre, six mars à neuf heures trente minutes, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont réunis à la salle du Centre administratif intercommunal à CRAON sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le vingt février deux milles vingt quatre par Monsieur Louis MICHEL

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Collège des collectivités :				
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou	X		
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon			X
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon			X
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard		X	
DELAUNAY Bernard	Conseiller départemental d'Ille et Vilaine		X	
DUBOSCLARD Hervé	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou	X		
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté			X
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon	X		
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon – a pouvoir de M Raimbault Michel	X X		
GIRARDOT-MOITIE Chloé	Conseillère départementale de Loire Atlantique			X
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire		X	
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou			X
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon	X		
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne		X	
JALLU Gérard	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé	X		
MAHIER Aurélie	Conseillère départementale de Mayenne			X
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé			X
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré		X	
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire			X
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération – a pouvoir de M Delaunay Bernard	X X		
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers			X
PERRIN-SARZIER Stéphane	Conseiller régional de Bretagne – a donné pouvoir à Mme MAUSSION Patricia		X	
POINTEAU Serge	Maire de Peuton			X
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë			X
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche		X	
RAIMBAULT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien	X		
RIOU Yamina	Maire d'Erdre en Anjou	X		
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté	X		
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X		
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X		
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé			X
Collège des usagers :				
BOUTEILLER Bernard	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire – a pouvoir de M Sarramagna Daniel	X X		
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X
DE GUEBRIANT Loïk	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne	X		

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe			X
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon			X
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement	X		
DUCRU Gaétane	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou	X		
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole des Pays de la Loire			X
GUINAUDEAU Jean-Michel	UFC Que Choisir 53	X		
LANGEVIN Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie 49		X	
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne			X
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	X		
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.	X		
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen		X	
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture Mayenne	X		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne		X	
Monsieur le Président ou son représentant	Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne		X	
Collège de l'Etat :				
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant		X	
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant			X
	Le Préfet de Mayenne ou son représentant		X	
BONIOU Pascal	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant – a pouvoir de la Préfète Région Centre Val de Loire	X X		
BOIZON Maxime	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant	X		
GRANGEARD François	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant	X		
DOUSSET Laurent	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant	X		
ROUX Alexandre	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant - A pouvoir du Préfet de Mayenne	X X		
Autres invités ou participants :				
BANNIER Géraldine	Député de Mayenne		X	
BOLO Philippe	Député de Maine et Loire		X	
COUSIN Géraldine	Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
DEFAY Livia	Syndicat d'eau de l'Anjou		X	
DELISEE Laurent	OFB Mayenne	X		
DETOURBE Judith	DDT de Mayenne	X		
FORTIN Maëva	Département de Maine et Loire		X	
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture	X		
POIRIER DU LAVOUËR Héliou	Commission Locale de l'Eau	X		
QUENTIN Serge	Comité de la commission du débat national de Maine et Loire	X		
TIELEGUINE Régine	Commission Locale de l'Eau	X		

